

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2018

PHILOSOPHIE

Série S

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 3

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 2 pages numérotées de 1/1 à 2/2.

Le candidat traitera au choix l'un des trois sujets suivants :

Premier sujet :

Un artiste peut-il tout se permettre ?

Deuxième sujet :

Le droit satisfait-il notre besoin de justice ?

Troisième sujet :

Expliquer le texte suivant :

« La recherche des lois causales [...] est l'essence de la science ; par suite, dans un sens purement pratique, l'homme de science doit toujours admettre le déterminisme comme hypothèse de travail. Mais il n'est pas tenu d'affirmer qu'il existe des lois causales, sauf quand il les a effectivement découvertes : ce serait même imprudent de sa part. Mais il serait plus imprudent encore d'affirmer positivement qu'il connaît un domaine où les lois causales n'agissent pas. Cette assertion serait imprudente à la fois théoriquement et pratiquement : théoriquement, parce que nos connaissances ne pourront jamais devenir suffisantes pour justifier une telle assertion ; pratiquement, parce que la croyance à l'inexistence des lois causales dans un certain domaine décourage la recherche, et peut empêcher la découverte de ces lois. Cette double imprudence me paraît être le fait, aussi bien de ceux qui affirment que les modifications des atomes ne sont pas entièrement déterministes, que de ceux qui affirment dogmatiquement l'existence du libre arbitre. En face de ces dogmatismes opposés, la science doit rester purement empirique, et ne rien affirmer ou nier au-delà de ce qui est démontré par des preuves. »

Bertrand RUSSELL, *Science et religion* (1935)

La connaissance de la doctrine de l'auteur n'est pas requise. Il faut et il suffit que l'explication rende compte, par la compréhension précise du texte, du problème dont il est question.